



## PRÉFET DE VAUCLUSE

Le Préfet

Avignon, le **19 JUIN 2020**

Monsieur le Président,

Par courrier daté du 06 mai 2020, vous m'alertez sur le constat récent d'une coupe franche en ripisylves de l'Hérein. Vous indiquez par ailleurs d'autres coupes franches de ripisylves courant 2019 en bordure de l'Ouvèze.

Dans ce cadre, vous souhaitez la mise en œuvre d'une protection des ripisylves dans le département.

L'intérêt de la conservation des ripisylves est justifié du fait des nombreux services qu'elles rendent, aussi bien en termes de biodiversité qu'en termes de gestion des crues, ou de filtration naturelle des polluants.

Mes services travaillent actuellement à la modification de l'arrêté préfectoral n° SI2011-05-16-0040-DDT du 16 mai 2011 fixant pour le département du Vaucluse les seuils de surface en matière d'obligation de demande d'autorisation de coupes d'arbres de futaie, à défaut de garantie de gestion durable. Les modifications de l'arrêté envisagées concernent la réduction des seuils, d'une part à 100 mètres de linéaire de cours d'eau et d'autre part à une surface de 0,5 ha. Je signerai cet arrêté dans les prochaines semaines.

L'élaboration d'un arrêté préfectoral fixant un nouveau seuil de coupe en ripisylves nécessitant une demande d'autorisation est actuellement en cours. Ce seuil, initialement de 4 ha, sera revu à la baisse et impliquera des demandes d'autorisation pour toute coupe d'arbre de futaie sur une surface au-delà du seuil fixé en ripisylves.

Par ailleurs, mes services œuvrent, en lien avec le département de la Drôme, à élaborer un arrêté de protection des habitats naturels de ripisylves sur le bassin versant du Lez. Cet outil réglementaire protecteur nécessite le suivi d'une procédure de création d'une durée de 1 an environ.

Une telle démarche pourra être étendue aux autres bassins versants du Vaucluse, sous l'impulsion des syndicats de rivière.

Enfin, je vous informe que l'Office français de Biodiversité a été mandaté pour procéder aux constatations et éventuellement engager les procédures judiciaires utiles dans l'affaire que vous m'avez signalée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/Le Préfet  
et par délégation  
Le Sous-Préfet



Didier FRANÇOIS

Monsieur Arnaud SCHWARTZ  
Président de France Nature Environnement Vaucluse  
10 boulevard du Nord  
84200 CARPENTRAS